

posées dans un but de protection, peuvent perturber sérieusement le système monétaire international, somme toute assez fragile, que nous avons actuellement. Cependant, il est difficile d'imaginer que ces actions puissent être telles qu'elles compromettent la viabilité de tout accord monétaire international ou même que les firmes tirent des avantages tels d'une situation chaotique qu'elles souhaitent la maintenir.

Souveraineté et indépendance

Si on accepte l'analyse contenue dans la première partie, il ne sera pas nécessaire d'insister pour en arriver à la conclusion que c'est face à cet objectif que la présence d'un grand nombre de firmes étrangères au Canada pose les plus grands défis. Car si un grand nombre de décisions sont prises à l'étranger, elles deviennent certes une contrainte pour un pays comme le Canada et réduisent sa part de souveraineté et d'indépendance. Cependant, la formulation qu'on en trouve dans le Livre Blanc est en termes tellement généraux qu'elle n'apparaît pas compromettante. Car dire que le Canada maintiendra son indépendance "pour gérer le réseau complexe de ses liens avec les Etats-Unis, surtout en matière de commerce et de finance, d'énergie et de richesses naturelles et de défense continentale" et que "la clé d'un développement librement organisé par des politiques canadiennes réside dans l'usage judicieux de la souveraineté partout où les objectifs et les intérêts du Canada sont mis en danger..." n'éclaire pas beaucoup les citoyens sur la politique qu'on entend suivre étant donné que les jugements peuvent différer beaucoup sur ce qu'est un "usage judicieux", ce que sont les "intérêts" du Canada, et ce que constitue un "danger". De la même façon, on peut certes dire que le Canada entend faire usage de sa souveraineté "pour développer ses relations avec les autres pays de l'hémisphère occidental et avec les Etats d'autres régions" ce développement s'inscrivant "dans une réorien-